

ÉLECTION MUNICIPALE INTÉGRALE DE PRIGNAC & MARCAMPES**Scrutin des 23 et 30 mars 2025**

DATES	OPÉRATIONS ÉLECTORALES	RÉF. TEXTES
Le vendredi 7 février au plus tard	Arrêté de convocation des électeurs, à afficher dans la commune 6 semaines au moins avant l'élection, soit au plus tard le samedi 8 février 2025	L. 247
Entre le 27 février et le 2 mars 2025	Réunion de la commission de contrôle des listes électorales entre le vingt-quatrième et le vingt-et-unième jour avant chaque scrutin	L. 19, R. 13 et R. 14
Entre le 3 et le 6 mars 2025	Déclaration de candidature en sous-préfecture pour le premier tour	L. 265 et R. 127-2
Le 6 mars 2025 à 18h00	Tirage au sort puis publication de l'arrêté listant les candidatures	
Lundi 10 mars 2025 à zéro heure	Ouverture de la campagne électorale (2 ^e lundi qui précède la date du scrutin)	L47A
Mercredi 19 mars 2025 midi au plus tard	Demande de panneaux électoraux à déposer en mairie, les emplacements étant attribués par voie de tirage au sort	L. 51 et R. 28
Jeudi 20 mars 2025 à 18 heures	Délai limite de notification au maire de la liste des assesseurs et délégués désignés par les candidats (au plus tard, le 3 ^e jour précédant le scrutin à 18h00)	R. 46 et R. 47
Samedi 22 mars 2025 à zéro heure	Clôture de la campagne électorale pour le 1^{er} tour de scrutin (veille du scrutin à zéro heure)	L. 47A
Samedi 22 mars 2025 à 12 heures	Délai limite de remise des bulletins, à la mairie, par les candidats (au plus tard à 12h00 la veille du scrutin)	R. 55
Dimanche 23 mars 2025	PREMIER TOUR DE SCRUTIN Rappel : possibilité de dépôt des bulletins de vote, par les candidats ou leurs mandataires dûment désignés, à l'ouverture du scrutin ou en cours de scrutin	L. 58 et R. 55
24/03/25	Dépôt des PV et listes d'émargement en sous préfecture par la mairie	L. 68
Lundi 24 mars 2025 à zéro heure	Début de la campagne pour le 2^e tour	L. 47A
Entre le 24 et le 25 mars 2025	Déclaration de candidature en sous-préfecture pour le second tour	L. 265 et R. 127-2
Mercredi 26 mars 2025 à 12 heures	Date limite pour le renvoi de la liste d'émargement en mairie en cas de second tour (au plus tard le mercredi précédant le second tour)	L. 68
Jeudi 27 mars 2025 à 18 heures	Délai limite de notification au maire de la liste des assesseurs et délégués désignés par les candidats (au plus tard, le 3 ^e jour précédant le scrutin à 18h00)	R. 46 et R. 47
Vendredi 28 mars 2025 à 18 heures	Date limite de dépôt au greffe du tribunal administratif des protestations formées contre l'élection des conseillers municipaux au 1er tour de scrutin (au plus tard, le 5 ^e jour qui suit l'élection à 18h00)	R. 119
Samedi 29 mars 2025 à zéro heure	Clôture de la campagne électorale pour le 2^e tour	L. 47A
Samedi 29 mars 2025 à 12h00	Délai limite de remise des bulletins à la mairie, par les candidats	R. 55
Dimanche 30 mars 2025	DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN Rappel : possibilité de dépôt des bulletins de vote, par les candidats ou leurs mandataires dûment désignés, à l'ouverture du scrutin ou en cours de scrutin	L. 58 et R. 55
31/03/25	Dépôt des PV et listes d'émargement en sous préfecture par la mairie	L. 68